



# COMMUNIQUÉ

## Action publique 2022



### + Ce que l'on peut lire

**La baisse du nombre de fonctionnaires sera un des leviers pour réduire comme promis les dépenses publiques de trois points de PIB d'ici 2022, soit plus de 60 milliards d'euros.**

Le gouvernement français a proposé jeudi de lancer un plan de départs volontaires pour les fonctionnaires qui souhaiteraient partir en raison des réformes qu'il compte engager, Edouard Philippe disant assumer de pouvoir heurter des "sensibilités".

Le Premier ministre a également annoncé que la rémunération au mérite des fonctionnaires et le recours aux contractuels seraient nettement développés dans les prochaines années.

Il dévoilait avec le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, les premières mesures du plan Action publique 2022 qui doit contribuer à générer les milliards d'euros d'économies promis par Emmanuel Macron d'ici la fin de son quinquennat.

Gérard Darmanin a dit possible d'*"imaginer avec les agents publics un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir en conséquence de la réforme de l'Etat"*, en discutant, jusqu'à fin 2018, avec les syndicats.

### "Bousculer les équilibres" pour "réparer le pays"

"Il ne s'agit pas d'un plan de départs volontaires pour tout le monde, bien évidemment. Il s'agit d'adapter le fonctionnement de nos services publics", a-t-il ajouté après un comité interministériel de la transformation publique.

L'objectif reste de réduire le nombre d'agents de 120.000 d'ici la fin du quinquennat, dont 50.000 dans la fonction publique de l'Etat, a précisé Matignon. On comptait 5,65 millions d'agents publics fin 2015, soit un salarié sur cinq.

"Nous sommes déterminés à avancer, déterminés à dialoguer, déterminés à transformer la façon dont on produit les services publics dans notre pays", a dit Edouard Philippe.

"Nous n'avons aucun doute sur le fait que (...) nous puissions heurter la sensibilité ou des équilibres auxquels certains se sont habitués", a-t-il ajouté. "On ne répare pas un pays, on ne vise pas haut sans avoir conscience qu'il faut parfois bousculer et modifier ces équilibres."

### Réduire comme promis les dépenses publiques

La baisse du nombre de fonctionnaires sera un des leviers pour réduire comme promis les dépenses publiques de trois points de PIB d'ici 2022, soit plus de 60 milliards d'euros.

Certaines missions assurées aujourd'hui par l'Etat pourraient être abandonnées.

"Ça n'est pas la fin de la fonction publique, c'est les conditions de sa pérennité véritable", a dit Emmanuel Macron, interrogé sur ces annonces.

Il a souhaité que les discussions puissent avoir lieu "sans tomber dans aucune des caricatures que notre pays adore" et assuré que le statut de la fonction publique serait conservé. Des syndicats ont dit leur surprise et leur vigilance.



*Élections professionnelles du 6 décembre 2018*



Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF

Fédération syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des Secteurs Assimilés

46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél. 01 42 46 00 05 – Fax 01 42 46 19 75

www.fodefense.com

Des OS ont écrit dans un communiqué : "Nous nous opposerons à des mesures qui mettraient en cause la structure des rémunérations en la déséquilibrant par une augmentation excessive de la part individuelle", dénoncé "une suppression massive de postes", ou encore, déclaré que le plan de départs est un "sujet majeur de mécontentement".

Le gouvernement souhaite que les textes permettant de mettre en œuvre ces mesures soient "pris" début 2019. La feuille de route complète du plan Action publique 2022 sera présentée en avril lors d'un second comité.

## L'automatisation des services administratifs

Parallèlement, le gouvernement veut que 100% des démarches administratives soient accessibles sur internet d'ici 2022, y compris sur téléphone mobile.

Un système d'identification unique permettra aux usagers de se connecter à tous les services publics. Tout nouveau service public en ligne lancé après le 1er avril 2018 sera accessible par ce système - nommé FRANCEConnect Identité - et la totalité des services en ligne existants d'ici le 31 décembre 2020.

De nouveaux services seront accessibles sur internet rapidement, dont les demandes de permis de construire et les démarches d'urbanisme, l'aide juridictionnelle, les formalités de rentrée scolaire ou les demandes de CMU-C/ACS.

Les entreprises pourront soumettre en ligne leurs réponses à la totalité des marchés publics à partir du 31 octobre 2018.

## Contrôle des dépenses : en attendant le rapport de la Cour des comptes...

La Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) pourra être faite en ligne via la Déclaration sociale nominative (DSN) à compter du 1er janvier 2020.

Les maîtres d'ouvrage HLM pourront déposer en ligne leurs demandes de financement des logements sociaux. Des indicateurs de qualité des services publics seront en outre publiés d'ici 2020.

La Cour des comptes, qui publiera la semaine prochaine son rapport public annuel, a mis en garde le chef de l'Etat sur le contrôle des dépenses publiques.

Son premier président, Didier Migaud, a dit la semaine dernière que "les conditions à réunir pour atteindre les objectifs fixés par la loi de programmation sont nombreuses et loin d'être acquises" et que "les hypothèses d'économies doivent être afferemies et se concrétiser".



**Attendu, ou plutôt redouté, le rapport du Comité action publique 2022 ne sera finalement pas rendu public en juillet, mais distillé au fur et à mesure des réformes qu'il préconise, a annoncé le Premier ministre le 2 juillet. Des réformes qui, au motif de réduire la dépense publique, risquent de détruire des missions publiques, le cadre statutaire des agents et d'accélérer le désengagement de l'État. FO condamne cette atteinte à la République et à toute la Nation.**

Le comité compte 34 membres nommés par le gouvernement dans le cadre du Programme Action publique 2022 lancé le 13 octobre 2017. Ce programme comprend ce comité, un forum de l'action publique et des chantiers interministériels censés servir de « boîte à outils » pour créer des lignes de réformes. Le programme vise à une transformation du service public et du modèle de l'action publique.

L'exécutif a confié à CAP22 la charge de passer en revue les missions de l'État, de ses opérateurs ainsi que les missions propres à la Sécurité sociale et aux collectivités territoriales. CAP22 est dirigé par l'actuel président franco-australien du conseil d'administration de Safran.

À ce comité participent aussi des hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé et même des personnalités étrangères. La représentation du monde syndical se limite à la présence d'une ancienne secrétaire nationale de la CFDT...

CAP22 doit proposer un panier de recommandations dans lequel le gouvernement puisera des mesures à mettre en œuvre.

Autant dire que les mesures qui sortiront du panier inquiètent. **FO** notamment.

### **Des réformes pour donner des gages aux marchés financiers**

La lettre de mission du Premier ministre à CAP22 ne faisait pas mystère des intentions. Le comité, qui aura à proposer des réformes structurelles, devra mesurer l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions.

L'un des objectifs prioritaires du programme consiste en effet à accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques. Une baisse de 3 points de PIB d'ici à 2022, conformément à la trajectoire promise par la France à Bruxelles. Le Programme 2022, qui doit participer à accélérer le recul de la dépense publique -une trentaine de milliards a priori- envisage une possible réduction de voilure de la sphère publique.

Pour **FO**, qui ne cesse de demander que soit effectué un bilan des multiples réformes engagées depuis plus de dix ans, ces objectifs sont inadmissibles. Lors du 24e congrès confédéral **FO** en avril dernier, les délégués ont fustigé les attaques contre le service public, ses missions et ses personnels dans la résolution générale. En réduisant les moyens publics, en multipliant les suppressions de postes, en détruisant les services publics et en transférant les missions publiques au secteur privé, les gouvernements de ces dernières décennies ne cessent de se conformer à l'idéologie libérale et dérégulatrice, afin de donner des gages aux marchés financiers, s'indigne l'organisation **FO** qui demande que le champ des services publics soit maintenu dans ses missions actuelles et étendu en prenant en considération les nouveaux besoins émergents tels que la dépendance ou le numérique.

Pour **FO**, entre autres projets de réformes, le Programme Action publique 2022 constitue une attaque majeure contre le service public et ses agents, tout autant que contre les citoyens eux-mêmes.

*Paris, le 2 juillet 2018*

SNPTP

